

Compte rendu de conseil : Vendredi 06 mai 2022

Elus Présents : Floria MAUXION, Ilan PEREIRA, Ambre MICHEL, Lucas QUONIAM, Titouan RENAUD, Ambre TERRIEN, Agathe GIRLANDA-DELISLE, Louis BOMMEL.

Fabrice MAHOT (Conseiller délégué au sport)
Alain TUSSEAU (Maire)

Elus absents : Céleste CONEAU, Valentin MOULIN-COUSIN, Nyzar OKHISSI, Marie-Lou TOURNADE.

Animateurs présents : Monique GREFFIER, Yohann Chataigner, Lydie LE GOFF.

Secrétaires de séance : Monique GREFFIER, Ambre Terrien.

La séance débute à 17h00.

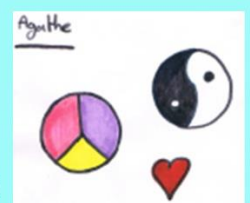
Préparation de la cérémonie du 8 mai :

Ambre M., Ambre T., Lucas, Céleste et Agathe seront présents.

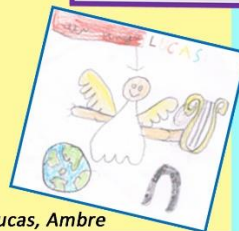
Monique rappelle l'importance la cérémonie, l'importance de la Paix dans le monde.

Les jeunes élus se mettent par groupe de deux ou trois afin d'écrire des poèmes autour des thèmes : « Non à la Guerre ! » ; « Oui à la Paix ! ». Chacun fait un dessin qui sera présenté lors de la cérémonie.

Sans la paix, nous n'avons plus de vie !
On est terrifié !
Il n'y a plus de nature,
plus rien à l'intérieur
et plus rien à l'extérieur !
On ne peut plus se voir les uns, les autres !
On vit caché !



En temps de paix, on est libre !
On peut se réunir et construire des activités,
comme par exemple, le Conseil Municipal des Enfants !



Floria, Lucas, Ambre

Non à la guerre !
Elle respire la peur !
Elle respire la tristesse !
Que de dégâts !
Que de colère !
Que d'inquiétude !

Oui à la paix !
Elle respire la liberté !
Elle respire la sérénité !

Que de cris joyeux :

VIVE LA VIE !

Ambre, Agathe, Ilan



Non à la guerre !

Car elle apporte des morts dont des innocents !

Elle apporte des bâtiments détruits !

**Elle apporte des fractures dans les pays
mais aussi des alliances...**

Oui, à la paix dans le monde !

**Car les hommes sont faits
pour s'entraider
et non pour se tuer !**



Titouan, Louis

Avancée des projets :

L'olivier sera bientôt choisi afin d'être planté à côté de la table de pique-nique sur l'espace gare. Nous espérons avoir le budget pour acheter un olivier de 2m donc avec un âge entre 80 et 100 ans.

La soirée déguisée « Boum des sorciers » pourra avoir lieu le samedi 22 octobre 2022. Les deux salles de la commune sont disponibles à cette date. Floria ajoute qu'en classe, la décision est d'accueillir des jeunes de 8 à 15 ans. Nous proposons de voir si l'Espace Jeunes peut être associé à cette soirée pour faire de la vente de boissons et nourritures en autofinancement. Dès la rentrée de septembre, il faudra faire des flyers et de la publicité pour cette fête.

La matinée de nettoyage de la commune aura lieu un samedi matin d'automne.

Le mini-golf : Avoir une salle disponible toute une semaine fut difficile mais il semble qu'une solution soit trouvée. Une semaine de location aura lieu du 27 juin au 1^{er} juillet 2022 à la Maison Commune des Loisirs. Comme le vote des nouveaux élus du CME aura lieu le 27 juin, chaque votant pourra découvrir le mini-golf durant le dépouillement. Ensuite, les mardi, jeudi et vendredi, chaque école pourra profiter du mini-golf pendant une journée. Le mercredi, le mini-golf sera mis à la disposition du Centre Saint-Exupéry. Enfin, le vendredi 1^{er} juillet, lors du premier CME suivant l'élection, les jeunes pourront profiter du mini-golf.

Le choix des poubelles de la commune fait partie d'un projet global de la commune pour le changement de tout le mobilier urbain selon les critères du label Petites Cités de caractères. Titouan nous explique avoir vu des poubelles design et avec tous les critères souhaités lors de ses vacances à Monaco.

Nouveaux projets :

Lucas propose un tournoi sportif. Après un temps de discussion, les jeunes élus décident d'un tournoi inter-école qui aurait lieu le jour des épreuves du DNB (Brevet des collèges) afin que les élus collégiens puissent participer en tant qu'arbitres, capitaines d'équipe... Ce tournoi réunirait les élèves de CM1 et CM2. L'idée sera de proposer des épreuves sportives avec des nouveaux jeux comme le roundnet, kinball, ...

Concours de photographies :

Les gagnants du concours arrivent pour la cérémonie de remise des prix à 18h30.

En présence de M. Le Maire, chaque gagnant s'est vu remettre un bon d'achat part les jeunes élus. Un verre de l'amitié clôturait cette cérémonie.

Le premier prix, un bon d'achat de 50€, est attribué à Mme Aurélie Gauvin qui ne pouvait être présente car elle est partie le 2 mai « sur la route de Stevenson » pour rendre hommage à sa sœur Carine décédée d'un cancer.

Le deuxième prix, un bon d'achat de 30€, est attribué à M. Renaud Lemoine.

Le troisième prix, un bon d'achat de 30€, est attribué à Mme Béatrice Chalumeau.

Le quatrième prix, un bon d'achat de 20€, est attribué à Mme Paquita Marchand-Caillault.

Et enfin, le cinquième prix, un bon d'achat de 20€, est attribué à Mme Julie Le Goff.

Les jeunes élus ont décidé de reconduire « La Balade des bords de Loire » l'année prochaine au printemps ainsi que le concours photos. Nous vous espérons encore plus nombreux.

Merci encore à tous les participants.